



HAL
open science

Luttes pour la valorisation d'une profession ! Des enseignant.es en grèves au Burkina Faso (2017-2019)

Alexis Roy, Camille Noûs

► To cite this version:

Alexis Roy, Camille Noûs. Luttes pour la valorisation d'une profession ! Des enseignant.es en grèves au Burkina Faso (2017-2019). *Mouvements: des idées et des luttes*, 2020, *Grèves générales*, 103, pp.111-120. 10.3917/mouv.103.0111 . hal-03048807

HAL Id: hal-03048807

<https://hal.science/hal-03048807>

Submitted on 21 Jan 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

LUTTES POUR LA VALORISATION D'UNE PROFESSION !

Des enseignant.es en grèves au Burkina Faso (2017-2019)

[Alexis Roy](#), [Camille Nous](#)

La Découverte | « [Mouvements](#) »

2020/3 n° 103 | pages 111 à 120

ISSN 1291-6412

ISBN 9782348064012

Article disponible en ligne à l'adresse :

<https://www.cairn.info/revue-mouvements-2020-3-page-111.htm>

Distribution électronique Cairn.info pour La Découverte.

© La Découverte. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Luttes pour la valorisation d'une profession !

Des enseignant.es en grèves au Burkina Faso (2017-2019)

Les grèves des enseignant.es permettent parfois de renverser les rapports de force et d'obtenir une véritable valorisation statutaire et une réforme du système éducatif. C'est ce qui s'est passé au Burkina Faso en 2019. Cette victoire, même incomplète, est liée à la force historique du syndicalisme dans ce pays mais également, comme l'analyse Alexis Roy, à la conjonction de conditions favorables et de stratégies originales menées par la Coordination Nationale des Syndicats de l'Éducation, créée en 2017. Cette dernière a orchestré une lutte unitaire et massive autour d'une plateforme de revendications réclamant une meilleure considération des enseignant.es mais aussi une amélioration globale de l'éducation. Le fort soutien populaire rencontré par le mouvement lui a permis de tenir une longue et efficace « grève par paliers ».

Les luttes salariales et syndicales africaines sont rarement visibles au-delà des pays concernés, masquant un certain dynamisme en la matière. Au Burkina Faso, celles-ci se sont multipliées depuis octobre 2014 et la chute de l'ancien président Blaise Compaoré. Cet article présente une chronique de la mobilisation au long cours des enseignant.es pour l'obtention d'un « statut valorisant ».

L'explosion des effectifs scolaires depuis une quinzaine d'années a entraîné une croissance importante du nombre d'enseignant.es, tout en rajeunissant et féminisant la profession¹. Face à de mauvaises conditions de travail et des rémunérations jugées trop faibles, un très large mouvement, porté par une intersyndicale, a mobilisé tous les niveaux d'enseignement du préscolaire au secondaire. Entre une « base » bouillonnante et

**PAR ALEXIS ROY
ET
CAMILLE NOÛS***

1. En 2016, dans l'enseignement primaire public, on compte 47,6 % d'enseignantes sur un total de 54305 ; le nombre d'enseignant.es dans le primaire a triplé en 15 ans ; la moitié des enseignant.es ont moins de cinq ans d'ancienneté ; 80 % ont moins de 40 ans. MENA, *Annuaire statistiques de l'enseignement primaire 2015/2016*, Burkina Faso, 2016, 463 p.

* Chercheur à l'IMAF et membre du laboratoire Cogitamus.

un équilibre parfois précaire à assurer au sein de la coalition syndicale, cette lutte s'est poursuivie pendant plus d'un an et demi. Inédit par ses ambitions, l'ampleur des mobilisations et le nombre d'acteurs impliqués, ce mouvement a vu aboutir une grande partie des revendications portées. Cet article documente ainsi les conditions et modes d'action qui ont porté cette victoire syndicale. Si par beaucoup d'aspects, cette mobilisation a usé des répertoires classiques de l'action collective, la détermination des personnels de l'éducation et la rigueur avec laquelle ont été suivis les mots d'ordre, établis à une écrasante majorité, semblent moins courantes. Cela est d'autant plus marquant dans un contexte où les syndicats disposent de très peu de moyens financiers et d'outils de communication limités, et n'ont pas de permanents syndicaux.

● Dynamiques syndicales d'un secteur éducatif en expansion

L'histoire du Burkina Faso témoigne de l'importance du syndicalisme dans le paysage sociopolitique du pays, et de sa place singulière sur le continent². Le 3 janvier 1966, des mobilisations syndicales entraînent le premier renversement populaire d'un président de la République en Afrique, Maurice Yaméogo. Par la suite, une grève générale les 17 et 18 décembre 1975 contraint le pouvoir à renoncer à la mise en place d'un parti unique. En 1980, deux mois de grèves enseignantes affaiblissent le régime du président Lamizana, finalement renversé par un putsch. À chaque fois, les syndicats enseignants ont joué un rôle de premier plan dans ces mobilisations, et ce d'autant plus qu'ils représentent le plus important corps de la fonction publique, qui concentre la très grande

majorité des syndiqués. Autre fait notable par rapport à l'histoire sociale du continent, ce pays est l'un des rares à avoir connu un pluralisme syndical de façon continue depuis son indépendance.

Le paysage syndical actuel de l'éducation est composé d'une vingtaine d'organisations, mais quatre d'entre elles se détachent, par leur histoire et leur poids. D'un côté, les deux organisations les plus anciennes, qualifiées

généralement de « réformistes », le Syndicat National des Enseignants Africains du Burkina (SNEA-B³), créé en 1949, et le Syndicat National des Enseignants du Secondaire et du Supérieur (SNESS⁴), fraction du premier qui s'est autonomisée en 1972. Ils sont tous deux autonomes, n'adhérant pas à l'une des six centrales syndicales du pays. De l'autre, les formations qui se réclament du syndicalisme révolutionnaire de lutte des classes, la Fédération des Syndicats Nationaux des Travailleurs de l'Éducation et de la Recherche (F-SYNTER), créée en 1981, et le Syndicat National des Travailleurs de l'Éducation de Base (SYNATEB), fondé en 1995. Le

2. C. KABEYA,
« Évolution et rôle des
syndicats au Burkina
Faso », *Présence
Africaine*, n° 142,
Vol. 2, 1987, p. 130-147.

*Si cette mobilisation a usé des
répertoires classiques de l'action
collective, la détermination des
personnels de l'éducation et la
rigueur avec laquelle ont été
suivis les mots d'ordre semblent
moins courantes.*

3. Il s'appelait alors le
Syndicat du Personnel
Enseignant Africain.

4. Il s'appelait
alors le Syndicat
Unique Voltaïque
des Enseignants du
Secondaire et du
Supérieur.

premier syndique les personnels du post-primaire (collège), du secondaire (lycée) et du supérieur. Il est membre fondateur de la plus importante centrale syndicale, la Confédération Générale du Travail du Burkina (CGT-B). Le second syndique les personnels du préscolaire et du primaire et appartient au « Collectif CGT-B », sans être formellement affilié à la centrale.

Ces quatre organisations se sont associées à onze autres en 2017 pour créer la Coordination Nationale des Syndicats de l'Éducation (CNSE). Les germes de cette coordination sont apparus à la fin des années 2000, autour de l'organisation commune de la Journée mondiale des enseignants, qui a lieu chaque année le 5 octobre. Toutefois, les relations entre les principaux syndicats étaient marquées par une certaine défiance, et il faudra plusieurs années avant de parvenir à une coordination rassemblée autour d'une plateforme commune de revendications. Elother Somda, trésorier du SNESS, nous disait ainsi : « si vous prenez la coordination, les gens viennent d'idéologies diverses, ça veut dire que chacun a mis de l'eau dans son vin, sinon dans l'ancien temps ce n'était pas possible que des gens de la F-SYNTER et du SNESS s'assoient pour dire : « bon, on fait ça »⁵.

Faute de statistiques et d'élections professionnelles, il n'est pas possible de connaître les taux de syndicalisation des enseignant.es, ni le véritable poids des organisations. Si l'adhésion formelle semble minoritaire, les syndicats disposent de très nombreux sympathisant.es et d'une très forte capacité de mobilisation, comme nous allons le voir.

Quelques éléments statistiques sur la situation de l'éducation au Burkina Faso sont nécessaires ici⁶. En 2014, le taux d'alphabétisation des 15 ans et plus y était de 34,5 %. Les effectifs scolaires ont considérablement augmenté cette dernière décennie, passant en 2007-2008 de 1 742 000 scolarisé.es en primaire à 3 200 000 en 2017-2018, avec un taux de scolarisation de 90 %, mais un taux d'achèvement de 63 %. La même année, le ratio maître/élèves est de 1 pour 48,5. Le taux de scolarisation décline fortement pour les niveaux supérieurs : pour le post-primaire (collège) et secondaire (lycée) en 2017/2018 il est de 38,4 %, soit 1 281 007 élèves (57 par classe en moyenne). Toujours la même année, le secteur public totalisait 90 000 enseignant.es du primaire au secondaire.

● Une conjoncture favorable à l'expression de la colère enseignante

Trois conditions nous semblent avoir joué un rôle favorable à la création de la CNSE et à l'émergence de ce mouvement social. Premièrement, la fuite le 31 octobre 2014 du président Blaise Compaoré, sous la pression d'une révolte. Au pouvoir depuis 27 ans, celui-ci avait mis en place un

Si l'adhésion formelle semble minoritaire, les syndicats disposent de très nombreux sympathisant.es et d'une très forte capacité de mobilisation.

5. Entretien du 21/02/18, Ouagadougou.

6. Données issues de *l'annuaire statistique 2018*, Institut National de la statistique et de la démographie, Burkina Faso, 2019.

7. M. HILGERS, J. MAZZOCCHETTI, *Révoltes et oppositions dans un régime semi-autoritaire. Le cas du Burkina Faso*, Paris, Éditions Karthala, 2010.

8. A. ROY, « Défaire la casse néolibérale de l'emploi public au Burkina Faso (1997-2015) », *Politique africaine* n° 157, 2020.

Au centre de leurs revendications se situe en effet la demande d'un « statut valorisant », qui passe notamment par la révision des évolutions de carrière et des traitements.

9. 2012, site web Syndicat National des Travailleurs de l'Éducation de Base, <http://synateb.canalblog.com/archives/2012/12/18/25944745.html>, consulté le 26/04/2020.

régime semi-autoritaire qui, tout en faisant face à des contestations, n'hésitait pas à manier la répression⁷. Depuis la période de transition qui a suivi sa chute, les mobilisations catégorielles se sont multipliées, probablement facilitées par un certain relâchement de la pression qui prévalait jusqu'alors.

Deuxièmement, la réunification du corps enseignant sous un seul et même statut. En 1998, une réforme de l'emploi public, adoptée sous la contrainte des bailleurs de fonds internationaux, généralise le statut de contractuel dans l'emploi public. Toutes les nouvelles embauches d'enseignant.es se font désormais sous ce statut. Mais après plus de quinze années de luttes et de négociations est adoptée en 2015 une loi qui intègre l'ensemble des contractuel.les dans la fonction publique⁸. Dans cette période d'entre-deux, la communauté enseignante était divisée entre fonctionnaires et contractuel.les. Désormais unifiée, elle peut porter des revendications catégorielles communes.

Troisièmement, alors que les mobilisations s'organisaient généralement par niveau d'éducation, une réforme dans l'organisation des ministères a créé des conditions propices à la constitution d'une coordination rassemblant des syndicats représentant les travailleur.ses du jardin d'enfants jusqu'au secondaire. En effet, l'ensemble des niveaux d'éducation sont réunis en janvier 2016 au sein du Ministère de l'Éducation Nationale et de l'Alphabétisation (MENA), qui devient l'interlocuteur unique de tous les syndicats de l'éducation, excepté pour le supérieur.

Enfin, en dépit de l'évolution du contexte politique et de l'organisation administrative, les enseignant.es du Burkina Faso considèrent que leurs conditions de travail et leurs rémunérations se sont considérablement dégradées au fil des ans. L'identité professionnelle associée à la fonction enseignante s'en trouve dépréciée : « Certains stéréotypes présentent dans la société l'idée que les autres se font de l'enseignant : il est celui qui fait rire, porte des vêtements vieillots, il est ridicule et se loge mal. En

bref, l'enseignant a une estime personnelle largement en dessous de ce qu'il vaut socialement. Pourtant, la considération ne doit pas être accordée aux enseignants, mais elle doit leur être reconnue. »⁹

Cette frustration va être le moteur de la colère qu'expriment les enseignant.es mobilisé.es à partir de la fin 2017. Au centre de leurs revendications se situe en effet la demande d'un « statut valorisant », qui passe notamment par la révision des évolutions de carrière et des traitements. La CNSE revendique l'aménagement d'un statut particulier par rapport à la loi de 2015, qui avait réuni l'ensemble de la profession enseignante dans la fonction publique. Le choix des termes « statut valorisant » par la CNSE renvoie à des enjeux d'ordre technique et symbolique. D'une part,

il exprime l'ambition de rester dans le giron de la fonction publique, et non d'en sortir par l'obtention d'un statut autonome. D'autre part, il vise à signifier l'importance sociétale de l'éducation, qui passerait notamment par une meilleure considération du métier d'enseignant. Si la question des niveaux de rémunération (salaires et indemnités) a été déterminante pour la motivation des grévistes, le cahier de doléances élaboré par la CNSE portait des revendications bien plus larges, au bénéfice de l'éducation au Burkina : augmentation du budget alloué à l'éducation, amélioration des infrastructures scolaires, kit pédagogique pour les enseignant.es, réintroduction des bourses scolaires pour le secondaire, diminution des effectifs et des frais de scolarité pour aller vers la gratuité réelle, dotation des écoles en manuels et en vivres pour les cantines, etc. L'inclusion de revendications au bénéfice des élèves, des parents et de l'éducation en général a largement contribué à donner une image favorable à ce mouvement, alors que les luttes enseignantes sont souvent critiquées pour leur dimension très corporatiste.

La plateforme de revendications de la CNSE est remise aux autorités le 5 octobre 2016. C'est le point de départ d'une lutte qui va s'étaler sur près de deux années, et qui va contribuer à valoriser l'image des enseignant.es. Un jeune professeur de lycée nous disait : « J'ai vu des collègues qui venaient [aux mobilisations], qui n'avaient pas intérêt à ça, parce que dans deux ans ils vont à la retraite. Mais ils étaient motivés, parce que c'est comme si l'on voulait [re]construire l'identité du métier. J'ai vu aussi que les gens avaient beaucoup de fierté à dire « je suis enseignant ». Dans l'espace public, ils s'affirmaient, ça, c'était inédit quand même, les gens n'avaient pas honte de dire « je suis enseignant et je me bats pour mes droits, je revendique ». ¹⁰ »

● Mobilisation générale pour un statut valorisant ! (5 oct. 2017-27 janvier 2018)

La stratégie de mobilisation se décide au sein de la CNSE, qui se réunit fréquemment tout au long du mouvement. Chaque syndicat membre y envoie un ou deux représentant.es, membres de son bureau national. Elle se dote d'un coordinateur faisant office de porte-parole, principal interlocuteur des médias (la fonction est tournante entre organisations). Au gré des évolutions de la situation, elle diffuse les modes d'action choisis, qui sont relayés lors d'assemblées générales (AG) organisées en intersyndicale à différentes échelles (établissement scolaire, chefs-lieux des départements ou provinces).

La CNSE choisit de lancer la mobilisation peu de temps après la rentrée, afin de ne pas mettre en péril les examens de fin d'année. Elle adopte une stratégie de lutte originale, associant des actions permanentes, régulières

L'inclusion de revendications au bénéfice des élèves, des parents et de l'éducation en général a largement contribué à donner une image favorable à ce mouvement.

10. Entretien avec Cheickna Yaranangore, professeur de lycée, militant F-SYNTER, 17/02/2018, Ouagadougou.

et ponctuelles, tout en montant en puissance graduellement. Sur toute cette première phase, les évaluations des élèves sont suspendues et le travail administratif réduit au minimum (non-traitement des dossiers d'examen et concours). Des sit-in ont lieu dans les établissements chaque jeudi de 7h à 10h à partir de novembre 2017, puis chaque lundi et mercredi, aux mêmes horaires, à partir de janvier 2018.

Un premier préavis aboutit à une grève de 48h le 26-27 octobre 2017. Un nouveau préavis de 96h est déposé le 10 novembre, ce qui incite le gouvernement à lancer des négociations, mais la grève a bien lieu du 27 au 30 novembre. À ces grèves sont associées des marches et des meetings. Le mercredi 29 novembre, des manifestations sont organisées dans les grandes villes du pays. Dans la capitale, devant leur ministère, les enseignant.es jettent au sol de façon théâtrale des craies et des stylos rouges. Des AG, dans les établissements ou dans les bourses du travail, sont régulièrement organisées pour faire le point. De plus, la CNSE communique par l'intermédiaire de « lettres circulaires » diffusées aux enseignant.es. Les négociations se poursuivent, mais patinent, et une nouvelle grève a lieu à la rentrée, du 9 au 11 janvier 2018 (72h), avec une marche le 10. La CNSE signe finalement un protocole d'accord avec le gouvernement le 27 janvier 2018. La stratégie de la grève par paliers, relativement inédite dans le secteur de l'éducation, avait pour objectif de ménager l'opinion et de mettre au pied du mur le gouvernement. En effet, dans les représentations communes les enseignant.es sont parfois accusé.es de corporatisme excessif, et d'être en permanence en train de revendiquer. La CNSE a veillé à faire œuvre de pédagogie, en particulier dans les médias, à travers un discours englobant sur l'éducation, et visant grève après grève à en faire porter la responsabilité au gouvernement.

Dans un pays où une personne sur deux a moins de 18 ans, les grèves enseignantes sont très visibles, notamment du fait de la présence en journée des élèves dans l'espace public. De plus, ces grèves sont presque totales, aucun établissement public ne fonctionnant ces jours-là. La pression du groupe sur celles et ceux qui sont peu enclin.es à faire grève existe, mais dans une très large proportion la « base » est très mobilisée, et pousse même la

La stratégie de la grève par paliers, relativement inédite dans le secteur de l'éducation, avait pour objectif de ménager l'opinion et de mettre au pied du mur le gouvernement.

CNSE à aller plus loin. Le secrétaire général adjoint de la F-SYNTER nous déclarait ainsi :

« Jean-Pierre Ndo : On a eu des difficultés [avec] les partisans de la grève illimitée.

Alexis Roy : Il y en avait beaucoup ?

Jean-Pierre Ndo : Ah oui, c'était les plus nombreux ! (...) La base était bouillonnante. L'expérience a démontré qu'une grève illimitée débouche sur du vide dans notre pays, parce que nous avons de

maigres salaires, il suffit seulement d'une petite répression, la coupure des salaires, et tout le monde se gare. »

En l'occurrence, la stratégie adoptée par la CNSE semble avoir payé. Mais par expérience, les travailleurs burkinabés et leurs syndicats savent qu'un protocole d'accord n'est pas très engageant, du moins pour le gouvernement. Ce dernier est expert en tergiversations et en dilatation du temps. Un professeur de lycée, militant de la F-SYNTER, en témoigne :

« Alexis Roy : On sort d'un mouvement de grève, vous avez terminé victorieusement ?

Mamadou Tondé : Bon on attend, parce que chez nous, tant que l'on ne voit pas ça sur le papier, sur nos bulletins, on ne peut pas faire confiance totale. On va revenir, on va travailler correctement, on va voir ce que l'État va assumer. »

En effet, le gouvernement a signé le protocole sous la contrainte et n'a pas manqué de communiquer sur l'incidence budgétaire des revendications salariales de la CNSE.

Celle-ci a bien conscience que c'est largement sur cet enjeu que les enseignants jugeront du succès – ou non – du mouvement. Une partie de la profession observait quelque peu jalousement les gains notables obtenus ces dernières années par plusieurs secteurs (justice, finance), mais dont le poids en effectif dans la fonction publique est sans commune mesure. Les responsables syndicaux membres de la CNSE, souvent des militant.es très aguerri.es avec de solides compétences techniques et juridiques, portaient une vision plus large des enjeux entourant l'éducation et le statut valorisant, qui ne résonnait pas toujours totalement au sein des personnels mobilisés. Ce décalage était parfois mis sur le compte d'un manque de formation syndicale de la base militante, ou encore de l'absence de vocation d'une partie de la profession, qui tendrait selon certains à devenir le déversoir des jeunes diplômé.es chômeur.ses.

Les responsables syndicaux, souvent des militant.es très aguerri.es, portaient une vision plus large des enjeux entourant l'éducation qui ne résonnait pas toujours au sein des personnels mobilisés.

● Reprise des luttes face aux attermoissements du pouvoir (14 septembre 2018-22 mai 2019)

Les doutes des enseignant.e.s à propos de la bonne foi du gouvernement étaient fondés. En août 2018, Bonaventure Bélem, secrétaire général du SYNAPPEP, devient le coordonnateur de la CNSE. Voici comment il caractérisait l'attitude du gouvernement : « en réalité je ne sais pas quel qualificatif approprié je vais trouver pour... Il y a la question du dilatoire, il y a la question aussi, il faut le dire, peut-être de l'amateurisme. L'amateurisme de ce qu'ils font. Ils décident de faire quelque chose sans avoir soupesé la portée de la chose. Et en termes d'agenda il n'y a rien.

11. Entretien du 26/06/19, Ouagadougou.

Si une partie de la base a pu trouver que les gains de ce mouvement, en particulier sur le plan financier, n'étaient pas assez conséquents, la plupart des revendications de la plateforme lancée le 5 octobre 2017 sont satisfaites.

12. Le niveau de recrutement pour le pré-scolaire et le primaire doit passer du BEPC au bac ; celui du post-primaire du bac à la licence ; du secondaire de la licence au master.

13. Ainsi, la durée du parcours dans la carrière des enseignants du primaire passe de 21 ans à 10 ans, en gravissant plus rapidement les échelons.

C'est comme si on se réveillait le matin, bon on voit ce qu'on doit faire et on continue. C'est comme si le gouvernement était amnésique quoi. [...] Le dilatoire peut être volontaire, mais il y a des choses qui ne sont même pas liées au dilatoire, mais c'est une conséquence d'une incompétence, d'une façon de faire. Un manque de suivi, de planification¹¹. »

À la rentrée scolaire, le 14 septembre 2018, la CNSE organise une conférence de presse sur l'état d'avancement du protocole d'accord, faisant le constat de nombreux points toujours en souffrance. L'enlèvement perdure, et finalement la CNSE appelle le 3 décembre 2018 à reprendre la grève de certaines activités (la suspension des évaluations et du traitement des dossiers des examens et concours). Les négociations reprennent

le 8 janvier 2019. Le 7 février 2019, un décret acte une avancée, l'obtention d'une bonification pour l'ensemble des personnels, rétroactive à partir du 1er janvier 2018. Une trêve dans la suspension des évaluations est décrétée par la CNSE. Mais c'est sur l'aspect le plus technique du statut valorisant, la remise à plat d'une partie de la nomenclature des métiers et des évolutions de carrière, que les discussions sont les plus fastidieuses. De nouvelles sessions de

négociation ont lieu en février et mars 2019. Considérant que le gouvernement rechigne à appliquer les principes du protocole signé en janvier 2018, une nouvelle grève de 24h est organisée le 18 avril 2019, associée à des marches. À partir du 2 mai, la CNSE par ses mots d'ordre compromet la fin de l'année scolaire (appel au « boycott » des évaluations, du remplissage des bulletins et des conseils de classe). Mais après d'ultimes négociations, un nouvel accord est signé et le mouvement prend fin le 22 mai 2019.

Si une partie de la base a pu trouver que les gains de ce mouvement, en particulier sur le plan financier, n'étaient pas assez conséquents, la plupart des revendications de la plateforme lancée le 5 octobre 2017 sont satisfaites. Sur la question du statut valorisant, la CNSE n'est pas totalement favorable à la nouvelle nomenclature régissant les métiers de l'éducation, les nouvelles conditions salariales et indemnitaires, et d'avancement, mais considère tout de même avoir obtenu des acquis notables, notamment :

- le relèvement du niveau de recrutement pour l'ensemble des emplois de l'éducation¹²,
- la création de nouveaux emplois,
- le règlement de la situation de personnels bloqués dans leur carrière ou sans statut,
- la suppression de certains emplois en vue de raccourcir la durée du parcours dans la carrière¹³,

– l'élargissement d'opportunités d'évolution dans la carrière aux travailleurs par la consécration officielle de passerelles et la création de nouveaux emplois¹⁴.

À la suite du premier protocole signé en janvier 2018, complété par celui de mai 2019, le gouvernement a augmenté les indemnités spécifiques et de logement (+ 26 %), et octroyé une bonification d'échelon à tous les personnels. Il s'engage également à allouer 30 % du budget national à l'éducation, à améliorer les infrastructures scolaires, limiter le nombre d'élèves par classe (50 au primaire, 70 au post-primaire et 60 au secondaire), créer des internats, revoir les conditions d'octroi des bourses et augmenter la fourniture de vivres pour les cantines. Une dotation annuelle pour l'acquisition d'un kit pédagogique par les enseignant.es est obtenue.

14. CNSE, 24 mai 2019 : *Points des éléments d'avancés des dernières actions de lutte.*

● Une victoire nuancée ?

Sur le plan syndical, la CNSE a été une force déterminante parce qu'elle regroupait les plus importantes organisations du secteur, mais c'est aussi la pression des enseignant.es

mobilisé.es qui a permis qu'elle n'implose pas, aucun syndicat ne souhaitant prendre le risque de porter la responsabilité de ce qui aurait alors été perçu comme un échec. À travers l'obtention d'un statut valorisant, c'est en fait toute l'organisation d'une profession qui a été remodelée sous la pression

À travers l'obtention d'un statut valorisant, c'est en fait toute l'organisation d'une profession qui a été remodelée sous la pression de la CNSE.

de la CNSE. La nomenclature des métiers a été simplifiée, les évolutions de carrière raccourcies et les niveaux de qualification requis revus à la hausse. La CNSE considère être sortie largement victorieuse de son bras de fer avec les autorités, au bénéfice de l'ensemble du système éducatif. Pour certains responsables syndicaux, il ne s'agit toutefois que d'une victoire d'étape, comme l'explique Jean-Pierre Ndo, secrétaire général adjoint de la F-SYNTER : « On n'est pas totalement satisfaits. Mais pour nous il fallait une base juridique à partir de laquelle on pouvait mener des luttes futures, parce qu'on luttait sur du vide pratiquement. Donc il y a un statut, mais ce statut-là on peut dire qu'il n'est pas parfait, mais au moins c'est une base à partir de laquelle on peut mener des luttes¹⁵. »

Il faudra plusieurs années pour bien mesurer les effets de ces changements, qui par certains aspects sont très techniques. L'ampleur de cette refonte a pu laisser quelques enseignant.es circonspect.es, et tout le monde n'interprétait pas de la même manière ce qu'est un « statut valorisant ». C'est ainsi que l'un d'entre eux déclarait, lors d'une assemblée générale à laquelle nous avons assisté, de façon provocatrice : « le statut on s'en fout, nous on veut de l'argent¹⁶. » C'est un point de discordance qui est fréquemment apparu dans les échanges que nous avons eus avec les responsables syndicaux les plus impliqués et les enseignant.es mobilisé.es.

15. Entretien du 28/06/19, Ouagadougou.

16. AG du Lycée Technique de Ouagadougou, 7 décembre 2018.

17. Entretien
du 20/06/19,
Ouagadougou.

Le Burkina Faso n'est pas épargné par le poids saillant que prend l'argent dans l'échelle des valeurs et de considérations sociales, et gagner plus d'argent est effectivement valorisant. Souleymane Badiel, secrétaire général de la F-SYNTER, nous témoignait de ce hiatus : « oui, c'est peut-être ça, le petit décalage entre les syndicats et quelques travailleurs, qui dans leur vision... estimaient que le statut, ça devait juste leur permettre d'avoir de l'argent ici et maintenant. Or dans la vision des organisations syndicales (...) il s'agit de disposer d'une carrière qui soit attrayante pour ceux qui y entrent, et qui en même temps permette effectivement d'améliorer la qualité du système éducatif dans notre pays¹⁷. » Entre considérations pécuniaires répondant à des besoins immédiats et vastes ambitions pour l'éducation, on retrouve ici un schéma plutôt classique distinguant la masse mobilisée et les responsables syndicaux aux réflexes d'avant-garde. C'est toutefois la stratégie CNSE qui a en partie permis d'obtenir victoire, en dépassant les dimensions les plus corporatistes des revendications, emportant ainsi le soutien d'une partie de l'opinion. Dans un pays où près d'une personne sur deux est en âge d'être scolarisée, la valorisation de l'enseignant.e et plus largement de l'éducation est incontestablement un enjeu majeur auquel le gouvernement pouvait difficilement se soustraire, argument de la CNSE qui a payé, mais peut-être pas autant que certains.es l'espéraient. ●